

UNIVERSITÉ D'ÉCONOMIE DE BRATISLAVA
FACULTÉ DES LANGUES APPLIQUÉES

Numéro d'immatriculation : 106005/B/2015/1406739294

Les études supérieures en France et en Slovaquie

Mémoire de licence

2015

Bugalová Lenka

UNIVERSITÉ D'ÉCONOMIE DE BRATISLAVA
FACULTÉ DES LANGUES APPLIQUÉES

Les études supérieures en France et en Slovaquie

Mémoire de licence

Programme d'études : Langues étrangères et communication interculturelle

Discipline d'études : Langues et cultures étrangères

Centre de consultation : Département des langues romanes et slaves

Tuteur : PhDr. Rizeková Iveta, PhD.

Confirmation

Je soussignée Lenka Bugalová confirme avoir écrit le présent mémoire d'une manière indépendante et cité la bibliographie complète des ouvrages utilisés.

.....

Je tiens à exprimer ma gratitude à Mme Iveta Rizeková qui a eu la gentillesse de diriger mon mémoire et m'a été utile à chaque moment où j'avais besoin de ses précieux conseils.

ABSTRAKT

BUGALOVÁ, Lenka: *Vysokoškolské štúdium vo Francúzsku a na Slovensku.* - Ekonomická univerzita v Bratislave. Fakulta aplikovaných jazykov; Katedra románskych a slovanských jazykov FAJ. - Vedúci záverečnej práce: PhDr. Rizeková Iveta, PhD. – Bratislava: FAJ EU, 2015, 41 s.

Cieľom záverečnej bakalárskej práce je porovnať súčasné vysokoškolské štúdium na Slovensku a vo Francúzsku. Práca je rozdelená do 6 kapitol. V úvode formulujeme aktuálne otázky, ktoré sa týkajú problematiky vysokoškolského vzdelávania. V druhej kapitole sú predstavené ciele a metódy práce. V nasledujúcich kapitolách sa snažíme kategorizovať vysokoškolské inštitúcie, najmä univerzity a vysoké školy, a sústreďujeme sa i na problematiku mobility študentov. Piata kapitola poukazuje na rozdielnosť diplomov, ktoré môžu francúzski a slovenskí študenti získať po absolvovaní rôznych stupňov vzdelania. Vzhľadom na rozsiahlosť témy akou je vysokoškolské vzdelávanie, posledná kapitola postupne prechádza k možnostiam štúdia jazykov, obzvlášť aplikovaných jazykov. Na záver zhŕňame hlavné myšlienky bakalárskej práce a vyjadrujeme náš názor na formulované problémy.

Kľúčové slová:

vysokoškolský systém, univerzita, vysoká škola, diplomy, aplikované jazyky

ABRÉGÉ

BUGALOVÁ, Lenka : *Les études supérieures en France et en Slovaquie*. – L'Université d'économie de Bratislava. Faculté des langues appliquées ; Département des langues romanes et slaves FLEA. – Le tuteur : PhDr. Rizeková Iveta, PhD. – Bratislava : FLEA UE, 2015, 41 p.

L'objectif du mémoire de fin d'études de licence est de comparer l'enseignement supérieur en Slovaquie et en France. Le travail est divisé en 6 chapitres. Dans l'introduction, les questions actuelles qui touchent la problématique de l'éducation supérieure sont formulées. Le deuxième chapitre présente des objectifs et des méthodes de travail exploités lors de la recherche et la rédaction du mémoire. Dans les chapitres suivants, nous tâchons de catégoriser des établissements d'enseignement supérieur, en particulier des universités et des grandes écoles, et nous nous concentrons à la problématique de la mobilité des étudiants. Le cinquième chapitre montre la diversité des diplômes qui peuvent être obtenus par les étudiants français et slovaques après avoir terminé des différents niveaux d'enseignement supérieur. Étant donné le vaste sujet, tel que l'enseignement supérieur, le dernier chapitre passe progressivement aux possibilités des études des langues, notamment des langues appliquées. En conclusion, nous résumons les idées principales du mémoire et nous exprimons notre attitude à l'égard des problèmes formulés.

Les mots clés :

système d'enseignement supérieur, université, grande école, diplômes, langues appliquées

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	8
1 Objectifs visés et la méthodologie.....	9
2 La création de l’Espace européen de l’enseignement supérieur.....	10
3 Les types d’écoles supérieures.....	13
3.1 Les grandes écoles.....	13
3.2 Les universités.....	14
3.2.1 Le système LMD.....	15
3.2.2 Organisation d’étude universitaire.....	17
3.2.3 Les filières d’études.....	18
4 La mobilité des étudiants.....	20
5 Les diplômes.....	22
6 Les études des langues.....	24
6.1 Langues étrangères appliquées.....	25
6.1.1 Les conditions d’accès aux LEA.....	26
6.1.2 Spécificités du parcours LEA.....	27
6.1.3 Les compétences pratiques.....	29
6.1.4 L’enseignement à distance.....	30
6.1.5 Que deviennent les diplômés LEA ?.....	31
Conclusion.....	32
Resumé.....	34
Bibliographie et références.....	38
Sitographie.....	39
Annexes.....	41

Introduction

Dans le monde actuel, les États européens se rapprochent et s'efforcent de coopérer dans divers domaines : la politique, l'économie, le marché du travail, et également dans l'éducation. La Déclaration de Bologne a visé à intégrer une dimension européenne dans l'enseignement supérieur, ce qui permettrait de promouvoir la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs. Les objectifs prioritaires du processus suivi consistent donc à développer l'internationalité, l'interdisciplinarité et la compétitivité dans l'enseignement supérieur.

Par conséquent, le Système européen de transfert et d'accumulation de crédits a été adopté par les signataires de la Déclaration. Désormais, les ressortissants des pays européens profitent de l'opportunité de partir à l'étranger pour y faire leurs études ou leur travail de recherche dans un des établissements supérieurs.

Bien que le processus de Bologne a initié des réformes significatives visant à une plus grande convergence des structures éducatives en Europe, il leur laisse en même temps du champs pour organiser leurs propres systèmes d'enseignement appropriés. Il en résulte qu'il est improbable de trouver deux systèmes entièrement identiques. Néanmoins, la création de l'espace européen d'enseignement supérieur suppose qu'un certain nombre d'éléments communs se mette en place. L'harmonisation de la structure d'enseignement supérieur en trois cycles en est un des plus pertinents. En outre, les systèmes d'évaluation et de certification aboutissant dans les procédures d'accréditation et de classification des établissements universitaires sont en voie de transformation.

L'enseignement supérieur est le thème que je trouve fort actuel, notamment aujourd'hui, où il est en plein épanouissement et en voie de transformation. En plus, c'est le sujet qui touche personnellement au présent et à l'avenir des étudiants. A l'heure actuelle, les jeunes gens qui tiennent à leur formation de qualité, ont d'autres possibilités d'études que la génération précédente.

Étudiante en langues appliquées, je suis très intéressée par tout ce qui concerne les études, les langues, les nouvelles approches et la pédagogie. Pour les raisons mentionnées ci-dessus, mon mémoire traite la problématique de comparaison des études supérieures dans les grandes écoles et universités françaises avec des établissements d'enseignement supérieur slovaques.

1 Objectifs visés et la méthodologie

Le présent mémoire a pour objectif primordial de présenter et de comparer deux systèmes d'enseignement supérieur, celui en France et en Slovaquie. Une grande partie est consacrée aux études des langues appliquées. Le mémoire vise à aborder une réflexion sur les avantages des études réalisées en France par rapport aux études en Slovaquie et vice-versa. En conclusion, nous nous posons la question comment l'espace européen de l'enseignement supérieur, fonctionne-il dans la vie pratique.

En analysant les deux systèmes appartenant dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur (voir le chapitre 3), on pourrait s'attendre à certaines similitudes. Nous mettons l'accent sur les possibilités d'études supérieures en France en comparaison avec celles en Slovaquie.

Après avoir dressé les grandes lignes du plan, nous avons exploité tous les réseaux disponibles pour pouvoir accéder aux sources d'informations nécessaires. Nous puisons des connaissances aux diverses publications sur l'enseignement supérieur français et slovaque. Cependant, il est à noter un manque de publications récentes au sujet donné ce qui est causé, il nous paraît, par un changement constant dans le domaine.

Pour rendre notre mémoire plus valable, nous nous sommes adressés à deux étudiants (une Slovaque et un Français), ayant assisté au programme Erasme. Par l'intermédiaire des entretiens, nos deux compagnons d'études disposés nous ont communiqué leurs expériences avec les études à l'étranger. Enfin, notre participation active à l'enseignement dans notre Université d'Economie a considérablement contribué à concevoir ce mémoire.

Le mémoire contient 6 chapitres, y compris l'introduction et les objectifs et la méthodologie. Premièrement, le travail apporte les informations générales sur l'enseignement supérieur, telles que la catégorisation des établissements, les diplômes, la mobilité des étudiants pour mieux expliquer les systèmes d'enseignement supérieur. Ensuite, étant donné le vaste sujet, tel que l'enseignement supérieur, ce mémoire se concentre sur la possibilité des études des langues. Basé sur l'hypothèse que les écoles slovaques garantissent les études de qualité des langues, il cherche à découvrir les différences entre les études des langues appliquées en France et en Slovaquie. En vérifiant les différences des programmes d'études, nous appliquons une approche comparative.

2 La création de l'Espace européen de l'enseignement supérieur

Au cours de plusieurs années, les États en Europe se rapprochent. On trouve les tendances semblables sur le champ de l'enseignement supérieur. La Déclaration de Bologne du 19 juin 1999 lance l'idée majeure d'harmoniser les structures d'enseignement supérieur. Ce fait a entamé un long processus de reformes des systèmes éducatifs dans les pays signataires prétendant à créer un système compréhensible et efficace.

« Si le processus de Bologne doit son nom à la ville dans laquelle a été organisé en 1999 une conférence réunissant 29 ministres européens en charge de l'enseignement supérieur, ses origines sont en revanche antérieures à cette date. En effet, en mai 1998, les Ministres de l'Éducation allemand, italien et britannique avaient été invités par leur homologue français Claude Alègre à célébrer le 800^e anniversaire de la Sorbonne. Réunis à Paris, les quatre ministres ont alors signé la déclaration de la Sorbonne » (OECD, 2011, p.247).

En signant la déclaration, les quatre ministres confirmaient leur initiative de transformer le système européen en structure plus concurrentielle vis-à-vis des autres pays du monde, particulièrement des États Unis, mais aussi de trouver la solution aux certaines difficultés nationales. La Déclaration de Sorbonne accentue des nombreuses possibilités d'améliorer la compétitivité de l'enseignement supérieur, parmi lesquelles par exemple : création d'un espace européen de l'enseignement supérieur; éducation tout au long de la vie ; division des études supérieures en deux cycles principaux – celui de pré-licence et de post-licence ; mise en place d'un système commun de transfert de crédits ECTS ; possibilité des études linguistiques et pluridisciplinaires en utilisant les nouvelles technologies de l'information et de communication.

Il en résulte que c'était la Déclaration de la Sorbonne qui a introduit la problématique essentielle et incité une vaste série de discussions. Les autres États membres de l'Union ont été appelés à entrer dans une discussion et à adopter les recommandations établies par la déclaration. Par suite, les pays intéressés ont proposés de rédiger ensemble un nouveau document basé sur la Déclaration de la Sorbonne. Les circonstances mentionnées ont abouti à la signature de la Déclaration de Bologne le 19 juin 1999. Elle

a incorporé les mesures introduites par la déclaration précédente, en les spécifiant de caractère plus détaillé. On voit par ce qui précède que les efforts des quatre Ministères de l'Éducation nationale représentaient des points initiaux de la Déclaration de Bologne. Parmi ces objectifs significatifs appartiennent :

- « adoption d'un système de diplômes facilement lisibles et comparables, entre autres par le biais du «Supplément au diplôme » [...] ;
- adoption d'un système qui se fonde essentiellement sur deux cursus, avant et après la licence. L'accès au deuxième cursus nécessitera d'avoir achevé le premier cursus, d'une durée minimale de trois ans [...] Le second cursus devrait conduire au master et /ou au doctorat comme dans beaucoup de pays européens ;
- mise en place d'un système de crédits – comme celui du système ECTS – comme moyen approprié pour promouvoir la mobilité des étudiants le plus largement possible [...] ;
- promotion de la mobilité en surmontant les obstacles à la libre circulation [...] ;
- promotion de la coopération européenne en matière d'évaluation de la qualité, dans la perspective de l'élaboration de critères et de méthodologies comparables. »
(Déclaration de Bologne, 1999, p. 2).

Les pays signataires se sont décidés de réaliser ces objectifs en respectant entièrement les diversités culturelles, linguistiques, même que les différences dans les systèmes éducatifs nationaux. En plus, ils ont pris la décision de se réunir tous les deux ans « afin d'évaluer les progrès accomplis et les nouvelles mesures à mettre en place. » (ibidem, p. 3).

En effet, lors des conférences biennales, les nouveaux objectifs et priorités ont été élaborés en fonction des besoins existants. On peut mentionner, à titre d'exemple, l'accent principal mis sur l'introduction du 3^e cycle, à l'ordre du jour lors de la rencontre à Berlin (2003), l'unification de l'enseignement supérieur et de la recherche à Bergen (2005), la dénomination de la stratégie commune « L'Espace européen de l'enseignement supérieur dans le contexte mondial » à Londres (2007), la formation tout au long de vie à Louvain (2009) ou l'augmentation de la mobilité des étudiants de 20 % d'ici 2020 à Bucarest (2012). Il en découle que, lors de plusieurs années, l'initiative de 1998 a beaucoup évolué et, aujourd'hui, 47 pays y sont engagés. À première vue, cela indique un grand intérêt des cotés des pays signataires de se rapprocher et de collaborer dans tous les domaines

possibles, y compris l'enseignement supérieur. Effectivement, dans telles conditions, il sera bien possible de comparer les résultats atteints et, par conséquent, créer un espace pour la compétitivité. De l'autre côté, il est à considérer que la diversité des systèmes et des cultures dans les pays respectifs puisse empêcher « l'application des mesures décidées d'un commun accord » (OECD, 2011, p.247).

La France et la Slovaquie sont également engagés dans le processus d'harmonisation. La Slovaquie en est devenue le signataire le 19 juin 1999 et la France un an plus tôt, par la signature de la Déclaration de la Sorbonne en mai 1998.

3 Les types d'écoles supérieures

Le système français des établissements scolaires est très diversifié. En constatant une longue évolution dans le domaine d'éducation, cette diversité est bien justifiée. Plusieurs types d'établissements d'enseignement supérieur peuvent être nommés : les universités, les instituts, les grands établissements, les grandes écoles, les écoles normales supérieures. Néanmoins, les étrangers peuvent trouver difficile à le comprendre. Cependant, dans la pratique, on ne différencie que deux grands groupes d'établissements: les grandes écoles et les universités. Ce sont deux types d'établissements bien présents aussi en Slovaquie. En se tenant compte de ce fait, on pourrait s'attendre à une similarité des systèmes dans les deux pays. Néanmoins, nous devrions le prendre avec précaution parce que le concept de ces deux notions est appréhendé différemment dans les cultures respectives.

La transition de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur est ressentie comme la période la plus rude en vue. C'est là, que les habitudes nationales et les procédures peuvent diverger considérablement. Il existe des systèmes où la réussite au baccalauréat permet automatiquement aux bacheliers de suivre leurs études supérieures, dans un établissement et au programme d'études choisi par eux-mêmes. Ces systèmes sont catégorisés comme « les systèmes ouverts ». À l'opposé, dans la majorité des systèmes, il est dans l'autonomie de chaque établissement d'enseignement supérieur de sélectionner des candidats, soit d'après les résultats au baccalauréat, soit conformément au résultat des examens d'admission qui se distinguent d'un établissement à l'autre. Dans certains cas, on évalue en combinant les deux procédures. Ces systèmes sont considérés comme "sélectifs".

La France est un représentant du système mixte. Les universités ont le droit d'admission garanti. Cependant, il existe le droit d'admission non garanti qui appartient aux grandes écoles très sélectives. En Slovaquie, chaque établissement a plein pouvoir pour déterminer la procédure d'admission, c'est-à-dire que le système sélectif est bien présent.

3.1 Les grandes écoles

En France, les grandes écoles sont les institutions surtout de petite ou moyenne taille qui se concentrent particulièrement sur management, économie, politique et

ingénierie. Le nom "Grandes Écoles" désigne les écoles les plus anciennes et les plus prestigieuses, connues dans le monde entier: l'École Normale Supérieure, l'École Polytechnique, l'École Nationale d'Administration. Elles forment des futurs personnels dirigeants des grandes entreprises ou de l'État, des talents techniques, des enseignants de la biologie, la physique, la chimie, des chercheurs ou des écrivains.

La stratégie des grandes écoles est basée sur le principe de rareté. L'étudiant y est traité comme une personne exceptionnelle qui a passé une sélection très stricte. En ce qui concerne la procédure d'admission, qui dure environ onze mois, les grandes écoles appliquent un système très sélectif, c'est-à-dire l'entrée se fait par un examen accompagné d'un entretien. Pour passer les examens avec succès, les classes préparatoires aux grandes écoles (les CPGEs) ont été créées. Les leçons se déroulent dans les lycées durant 2 ans. Cette période devrait être suffisante pour acquérir des connaissances dans les filières économiques, littéraires, scientifiques et commerciales. En comparaison avec les universités, les grandes écoles occupent les positions plus prestigieuses en France.

C'est le point décisif marquant la différence par rapport au système slovaque. En réalité, les grandes écoles en Slovaquie représentent les établissements offrant avant tout la formation dans les programmes d'études en premier degré et réalisant surtout une recherche appliquée. Ils n'offrent pas d'études supérieures dans les programmes d'étude en troisième degré. La classe préparatoire est un terme inconnu pour l'étudiant qui fréquente une grande école en Slovaquie. Dans la plupart des cas, le baccalauréat garantit l'admission à une grande école.

3.2 Les universités

Les universités, du point de vue français, sont les institutions ouvertes à tous les bacheliers sans sélection, c'est-à-dire les étudiants ne sont pas obligés de passer les concours d'entrée. L'enseignement universitaire en France est basé sur le principe d'égalité. Cela signifie que les bacheliers sont libres de s'inscrire dans la formation de leur choix. C'est pour cela que l'université reste la première option d'orientation des bacheliers. Selon la publication Note d'information Enseignement supérieur et Recherche, en 2012, les effectifs des universités ont représenté 1 280 600 d'étudiants qui a fait 54 % de l'ensemble des inscriptions dans l'enseignement supérieur (MESR-DGESIP/DGRI-SIES,

2012, p. 2). Nous pouvons constater que la supériorité des étudiants universitaires en France puisse être justifiée par l'échec au concours à une Grande école. À propos de ce fait dans la société française, L. Jančok fait une remarque de manière suivante: En effet, l'étudiant n'admis qu'à l'université marque un échec, parce que c'est souvent après son échec au concours pour les deux années de « prépa » qui conditionnent l'admission à une Grande école, qui l'emmène à l'université (2011, p. 88) /trad. de l'aut./.

Contrairement aux caractéristiques données ci-dessus, le prestige des universités en Slovaquie s'avère incontestable. La plupart des bacheliers désirent suivre les études universitaires. Pour pouvoir être admis à une université slovaque, il est obligatoire de passer des examens d'entrée, excepté quelques cas rares. Il s'agit donc d'un procédé sélectif qui peut être composé d'un examen oral et écrit, où bien dans certaines écoles d'art, de pédagogie etc. des tests d'aptitude.

Il s'ensuit que les étudiants peuvent être exposés à un malentendu causé par la distinction des systèmes d'enseignement supérieur en France et en Slovaquie. Une étudiante slovaque Linda Katjalová, qui avait passé un semestre à l'Université Jean Moulin à Lyon au niveau de licence, nous a communiqué certaines différences. Tout au long des études, les étudiants se rencontrent avec les enseignants qui sont les experts dans un domaine donné, autrement dit, les experts de la vie pratique. Par exemple, une des matières enseignée – Gestion d'entreprise – a été conduite par un entrepreneur. Par suite, les étudiants étaient engagés à discuter des problèmes d'actualité de la vie pratique. En outre, les étudiants en France participent aux stages lors de leurs études.

Nous pouvons remarquer les contacts plus étroits entre des écoles et le marché du travail, ce qui est en France, confirmé par la loi. Une charte des stages y a été créée afin de garantir les stages en entreprises. C'est exactement le domaine dans lequel les universités slovaques restent en arrière.

3.2.1 Le système LMD

Respectant un effort de créer l'espace européen d'enseignement supérieur, confirmé par la Déclaration de Bologne de 1999, les deux pays, la France et la Slovaquie, ont introduit le système LMD dans leurs structures d'enseignement supérieur. Dans la

pratique, tous les étudiants qui suivent ce schéma sont sanctionnés des diplômes suivants : la Licence (Bac + 3), le Master/ Maîtrise (Bac + 5) et le Doctorat (Bac + 8).

La licence se déroule sur six semestres et l'effectif est obligé d'acquérir 30 crédits par semestre. Il faut avoir 180 crédits au total. Une fois la licence obtenue, le titulaire est autorisé à suivre les études de quatre semestres et acquérir le diplôme de maîtrise qui est validé par 120 crédits supplémentaires. Le troisième cycle se déroule sur trois ans et signifie une spécialisation de haut niveau. Une part des études doctorales la plus importante représente la recherche. L'acquisition du diplôme doctorat est basée sur la soutenance d'une thèse. En ce qui concerne des crédits, c'est une unité de valeur commune dans tous les pays appliquant le LMD. Ils sont transférables d'une faculté à l'autre ou d'un pays à l'autre. Le schéma LMD est introduit dans toutes les universités en France et en Slovaquie (CNOUS, 2009, p. 132).

L'enseignement supérieur en France est diversifié de telle façon qu'il offre les filières courtes conduisant, après deux ou trois ans de formation, à acquérir les diplômes différents. Le **DUT** (Diplôme universitaire de technologie) prépare les futurs professionnels dans le cadre de la production, des services ou de la recherche appliquée. Les études se déroulent lors de deux ans, après le baccalauréat dans les Instituts universitaires de technologie, rattachés aux universités. Pour acquérir le diplôme, les étudiants doivent accomplir les conditions suivantes: terminer l'ensemble des matières, élaborer un projet et faire un stage dans une entreprise. Le **BTS** (Brevet de Technicien Supérieur) est préparé dans les Sections de Techniciens Supérieurs (les STS) aux lycées. Les étudiants sont admis sélectivement sur le dossier. Les études durent deux ans, y compris le stage. La soutenance d'un rapport de stage représente une partie inévitable de la validation du diplôme. Finalement, le **DEUST** (Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques) est à obtenir après deux ans dans les universités qui collaborent étroitement avec les entreprises. Pour cette raison les titulaires du diplôme entrent plus facilement dans la vie professionnelle (ibidem, p. 133-134).

Les objectifs principaux affichés par la réforme LMD, comme la meilleure lisibilité des diplômes à l'étranger, la simplification de l'offre des diplômes ou le développement des échanges internationaux ne sont pas complètement atteints. Les universités en Slovaquie, de même qu'en France, sont les institutions autonomes. Il en

résulte que chaque diplôme est délivré en domaine et spécialité, l'université déterminant librement ses critères.

3.2.2 Organisation d'étude universitaire

En France, l'année universitaire est divisée en deux semestres. Le premier semestre s'appelle « d'orientation », qui comprend des cours de méthodologie et des enseignements fondamentaux. À la fin de semestre, il est possible de se réorienter ou changer de filières. Le second semestre dispense des enseignements disciplinaires. La matière à l'université s'appelle d'unité d'enseignement (UE). Chaque licence comprend l'UE obligatoires et l'UE optionnelles. En plus, les étudiants ont également droit à des UE libres. La majorité de cours sont les cours magistraux qui se déroulent dans l'ampithéâtre. Les travaux dirigés (TD) se déroulent, en général, en petits groupes. Ils sont obligatoires et servent à discuter la problématique donnée en détail par le biais études de cas, d'exposés, de débats etc.

Pour contrôler et évaluer des connaissances, les apprenants sont obligés de passer des contrôles continus et finals qui sont classifiés par des notes. D'après le témoignage de l'étudiante slovaque Linda Katjalová, les examens à l'université française sont pris très au sérieux. La faculté fixe la date d'examen et l'enseignant n'a pas le droit à le changer. En plus, il n'y a pas de possibilité de trahir lors d'un examen. L'étudiant français Valentin Hottegindre, qui avait étudié à notre université nous a informés qu'en France, lors d'un examen les étudiants sont séparés les uns des autres pour éviter de tricher. Ce qui n'est pas toujours le cas en Slovaquie.

En ce qui concerne le système d'évaluation, les notes vont de 0 à 20 en France et il en faut 10 pour valider. En Slovaquie, les étudiants sont validés par six notes : A, B, C, D, E et Fx. La note maximale est A et, au contraire, la note Fx indique un échec. Pour ce qui est de résultats des examens, les étudiants slovaques sont validés, dans la majorité des cas, tout de suite après un examen.

La relation étudiant-professeur est également différente. D'après l'expérience de Linda Katjalová, en France, l'étudiant est traité comme un individualité et vu comme le futur professionnel. En cas de l'injustice, les étudiants portent plaintes et font des efforts pour résoudre leurs problèmes. Valentin Hottegindre constate également qu'en France, les étudiants sont plus à l'aise pour interrompre le professeur et lui poser des questions. Les

expériences mentionnées démontrent l'intérêt plus actif d'influencer ses propres études chez les étudiants en France. Les étudiants slovaques se caractérisent plutôt par une approche passive. Cependant, en Slovaquie, l'effectif des étudiants étrangers est plus faible, ce qui est beaucoup mieux qu'en France où les classes sont surchargées. En outre, on prend plus attention aux étudiants étrangers en Slovaquie qu'en France. Les professeurs et le personnel administratif slovaques sont plus à l'écoute des problèmes rencontrés et sont très compréhensifs.

3.2.3 *Les filières d'études*

En France, il existe différentes filières d'étude universitaire, monodisciplinaires ou pluridisciplinaires (par exemple lettres-anglais, lettres-histoire de l'art...). Les étudiants peuvent choisir de plusieurs possibilités, selon leurs priorités: droit et science politique, économie et gestion, lettres et langues, sciences humaines et sociales, AES (Administration Economique et Sociale), secteur artistique et culturel, sciences et technologies, STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives).

Les filières d'études à l'université slovaque sont comparables à celles à l'université française. Ce qui les différencie c'est le nombre d'étudiants et leur répartition dans les filières. Selon Note d'information Enseignement supérieur et Recherche, le nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur en France ont progressé (+1,5%). « À la rentrée 2012, 2 387 000 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur [...] les étudiants n'ont jamais été aussi nombreux en France » (MESR-DGESIP/DGRI-SIES, 2014, p.1). Ce sont les écoles de commerce (+5,7%) et les formations d'ingénieurs (+3,9%) qui ont enregistré les plus fortes augmentations d'effectifs dans l'enseignement public en France. En ce qui concerne l'enseignement privé, il a poursuivi son essor avec une hausse de 3,3%. L'augmentation des effectifs est probablement causée par un afflux de nouveaux bacheliers. Note d'information nous le confirme: « Le nombre des bacheliers professionnels entrés dans l'enseignement supérieur a augmenté 10 300 par rapport à 2012. Dans le même temps, le nombre des bacheliers généraux entrés dans l'enseignement supérieur a augmenté de 8500 [...] » (ibidem).

En Slovaquie, la situation a été différente. Le Rapport annuel sur l'état de l'éducation supérieure en 2012 (Výročná správa o stave vysokého školstva za rok 2012) a enregistré une diminution de nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur en 2012

(-11 241 d'étudiants ; -5,30 %). Le nombre d'étudiants a également diminué dans l'enseignement privé (-0,55% ; -3 186 d'étudiants). Cette baisse d'étudiants avait son origine dans la baisse démographique. C'est-à-dire que la baisse d'étudiants dans l'enseignement supérieur était liée à la diminution de nouveaux bacheliers (Ministerstvo školstva, vedy, výskumu a športu SR, 2013, p. 9).

En vue de la classification des filières, les sciences humaines et sociales étaient les plus préférées par les candidats. Plus précisément, 58,08% de tous les étudiants ont choisi les sciences humaines et sociales, dans le cadre desquelles les étudiants des sciences économiques étaient les plus nombreux (31,28%). Elles sont suivies par les sciences techniques avec 19,79% (ibidem, p. 10).

Pour conclure, l'enseignement supérieur se trouve dans la situation complètement différente en Slovaquie et en France. D'une part, l'augmentation très forte de l'effectif en France, d'autre part la baisse des étudiants en Slovaquie. La différence est visible dans les filières d'études, notamment dans leurs popularité. Pour les étudiants français, ce sont les écoles de commerce et les formations d'ingénieurs qui appartiennent parmi les plus populaires. En Slovaquie, la majorité des étudiants sont inscrits dans les sciences humaines et sociales.

4 La mobilité des étudiants

La mobilité des étudiants est un objectif majeur de la création d'un espace européen de l'enseignement supérieur. Elle confirme la volonté des étudiants de tirer avantage de toutes les possibilités de l'enseignement supérieur européen. Toutefois, la mobilité dépend des conditions, surtout financières, offertes aux étudiants. LMD et le système de transfert de crédits permettent de faire des études en suivant des modules dans les pays de l'Union européenne. La plupart des étudiants profitent d'un accord signé entre leur établissement et une université étrangère. La mobilité des étudiants est possible grâce à l'harmonisation des programmes d'études. Cependant, elle indique certaines différences entre les pays en termes de possibilités d'études. Certains pays reçoivent davantage que d'autres.

Le programme européen qui aide les étudiants à étudier et se former à l'étranger s'appelle Erasmus. D'après les statistiques sur la mobilité étudiante, la France n'a observé qu'un petit changement du nombre d'étudiants étrangers entre 2012-2013. La France a envoyé 35 311 d'étudiants à étudier dans les pays participants. Cela représente une hausse de 6% en comparaison à l'année précédente.

En Slovaquie, 3008 d'étudiants ont profité d'opportunité de faire ses études à l'étranger en 2012/2013, ce qui représente une hausse annuelle de 12,03 % (European Commission, 2014). La comparaison des données n'est pas toujours possible. C'est le cas du nombre d'étudiants qui est une donnée incomparable de sorte que la population totale varie considérablement d'un pays à l'autre. De ce fait, nous prenons en considération le changement du nombre d'étudiants exprimé en pourcentage. Donc, il peut être constaté que les étudiants slovaques ont bénéficié davantage de la possibilité d'étude à l'étranger. Il est évident que le nombre d'étudiants est monté deux fois plus qu'il en était en France. En constatant une hausse d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur français et la situation contraire en Slovaquie, il est très difficile de trouver la solution. Il faut prendre en considération plusieurs facteurs dont les facteurs économiques, culturels, le choix des programmes d'études etc.

Le nouveau programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport *Erasmus+* favorise la mobilité en permettant aux étudiants de faire leurs études ou le stage en entreprise dans un pays européen. Il rassemble sept programmes existantes, y compris Erasmus, pour offrir plus de possibilités de la coopération dans le domaine de l'éducation, la formation, la jeunesse et du sport pour la période 2014-2020.

Les candidats doivent être inscrits dans un établissement qui est membre du Programme. Ils sont sélectionnés en fonction du niveau linguistique et du dossier. La période d'études dure de trois jusqu'à douze mois dans un établissement partenaire européen. Les étudiants obtiennent des bourses de mobilité qui couvrent une part des coûts de la vie. Entre 2012-2013 une bourse moyenne pour un mois a représenté 272 €.

La majorité des étudiants du programme Erasmus était au niveau Licence (67%) suivi par les étudiants au niveau Master (29%). En plus, les femmes bénéficiaient plus fréquemment (61%) Erasmus que les hommes (ibidem).

En ce qui concerne des avantages du programme Erasmus, on peut en trouver un grand nombre. Linda Katjalová qui a passé un semestre de licence à Lyon, considère comme la plus grande avantage la possibilité d'entrer dans un environnement étranger où tout est inconnu et on est obligé d'être intégré dans les cultures étrangères et de parler la langue étrangère. De plus, les voyages pour découvrir la région ont été organisés, ainsi les étudiants étaient informés des actualités et des événements de la région. Parmi d'autres avantages il faut citer par exemple: garantie d'équivalence (Crédits ECTS) ; accompagnement financier (bourses) pour étudier à l'étranger ; possibilité d'étudier dans un contexte différent afin d'approfondir sa vision du monde et l'ouverture d'esprit. (résultats de l'entretien avec les étudiants)

5 Les diplômes

Les écoles supérieures slovaques suivent le schéma suivant : Après trois ou quatre ans d'études (en cas d'architecture et d'art plastique), ayant 180 ECTS, et après avoir passé son examen d'État, l'étudiant est sanctionné de diplôme *Bakalár (Bc.)*. Il s'agit d'un diplôme général qui est destiné aux diplômés en tous les programmes d'études.

Pour ce qui est du système français, nous pouvons mentionner quatre alternatives. Premièrement, les étudiants des Sciences, Technologies, Lettres, Langues, Arts, Sciences humaines, Economie, Gestion etc. sont validés une *licence* qui réfère au diplôme slovaque *bakalár*. En plus, il existe la licence professionnelle qui est délivrée après la fin d'une formation professionnelle. La licence professionnelle est moins théorique et exige de nombreux stages d'application. « Avant la Licence, il existe encore deux types de diplômes professionnels qui se préparent en deux ans (Bac+2) : les Diplômes Universitaires de Technologie (DUT), représentant 25 spécialités [...] ainsi que les Brevets de Technicien Supérieur (BTS) délivrés par des lycées » (SCAC, 2010, p. 3). Nous pouvons attester une grande diversité des diplômes d'écoles supérieures françaises du premier cycle en comparaison avec la Slovaquie. Nous supposons que la variété de diplômes soit liée au long développement du système scolaire français.

En Slovaquie, le deuxième cycle comprend les études de Master, d'ingénieur et de docteur. On y entre après avoir validé la licence. Il existe plusieurs diplômes du deuxième cycle, notamment le master (Mgr.) ou le master d'art (Mgr. art.), le diplôme d'ingénieur (Ing.) ou d'ingénieur-architecte (Ing. arch.), et le diplôme de docteur qui varie en fonction du programme d'études. Dans le cadre de la médecine générale, c'est MUDr., MDDr. pour médecine dentaire et MVDr. qui correspond à la médecine vétérinaire. En plus, les titulaires du Master sont autorisés à passer ses examen d'État menant à obtenir un des diplômes suivants : dans les sciences naturelles RNDr., la pharmacie PharmDr., la philosophie PhDr., le droit JUDr., la pédagogie PaedDr. En ce qui regarde les diplômes, le système français est similaire au système slovaque du point de vue du schéma LMD. Il en résulte qu'après cinq ans d'études universitaires, les étudiants acquièrent le diplôme Master (recherche ou professionnel) ou diplôme d'ingénieur. Ce sont les diplômes qui, grâce à l'harmonisation des études supérieures en Europe, s'accordent plus ou moins dans les deux pays. Mais à bien considérer la diversité des écoles supérieures françaises, nous nous rencontrons avec des diplômes qui ne correspondent pas aux diplômes slovaques. Il s'agit

des grandes écoles qui délivrent les diplômes suivants : Diplômes des écoles de commerce, Master of Science (MSc.) et Diplôme d'ingénieur. En plus, il existe, au niveau de Master, les diplômes des Écoles d'art (DNSEP), les diplômes d'État d'architecte bien que les diplômes des écoles spécialisées (paramédical, social, tourisme,...). Après les études de six années, c'est-à-dire 12 semestres, les diplômes de docteur en Chirurgie dentaire, de docteur en Pharmacie, le Mastère spécialisé (MS) et Master of Business Administration (MBA) sont délivrés aux étudiants en santé publique et en commerce.

Après avoir validé un master, les étudiants peuvent s'inscrire au troisième cycle. Une part incontournable des études doctorales est la recherche. Les diplômes scientifiques en Slovaquie sont suivants: PhD. pour la philosophie, ArtDr. pour l'art et ThDr. correspondant à la théologie. En France, le Doctorat est délivré au sein d'une École Doctorale après avoir obtenu le diplôme national ou le grade de Master . Il nécessite 8 ans d'études.

6 Les études des langues

Etant donné mon attachement aux études des langues, le mémoire va se concentrer sur les possibilités d'études des langues dans les systèmes d'enseignement supérieur français et slovaque. Avec la progression des échanges internationaux, la maîtrise des langues étrangères est devenue un avantage réel. Les postes des traducteurs et des interprètes sont à chercher auprès des institutions européennes. En plus, avec la mondialisation, les nouvelles positions dans les sociétés internationales sont créées. L'étude des langues étrangères ouvre plusieurs possibilités professionnelles, dont l'enseignement, la traduction ou l'interprétariat jouissent d'une grande popularité. Excepté la profession de l'enseignant ou celle de traducteur, le diplôme en langues ne suffit pas, aujourd'hui, pour s'insérer dans la vie professionnelle active. La nécessité d'une double compétence s'agrandit. D'où l'accréditation de nombreuses programmes et spécialisations, par exemple les langues et le droit ou l'économie.

Les universités françaises proposent des filières suivantes: langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE) et langues étrangères appliquées (LEA). En plus, une dizaine d'écoles de traduction et d'interprétation forment les futurs traducteurs, interprètes ou spécialistes des affaires internationales. En Slovaquie, les filières sont comparables. L'annuaire statistique de l'enseignement supérieur apporte une description détaillée des écoles supérieures et leurs filières en chiffres datant du 31 octobre 2014, y compris des sciences philologiques. Nous pouvons y trouver une grande variété des langues enseignées, parmi lesquelles la langue anglaise, allemande, russe et française sont à la tête de popularité (ÚIPŠ, 2015).

En ce qui concerne les programmes d'études, ce sont les combinaisons de deux langues qui prédominent, par exemple une langue et culture anglaise accompagnée d'une langue et culture française. En plus de ça, les écoles supérieures proposent également les combinaisons langues-philosophie, langues-mathématiques, langues-géographie, langues pour les institutions européennes et économie ou d'autres. D'après L'annuaire statistique le programme Langues et cultures étrangères est fréquenté par 221 étudiants ce qui représente le plus grand nombre d'étudiants des programmes philologiques (ibidem).

6.1 Langues étrangères appliquées

« Dans les années soixante-dix, les universités françaises ont créé une formation en Langues Étrangères Appliquées (LEA) qui se distingue des formations en langues préexistantes, telles que la formation LLCE (Langues, Littérature et Civilisation Étrangères) » (Campus France, 2014, p. 6). La formation LEA appartient au domaine Lettres et Sciences Humaines, mais contrairement à la formation LLCE qui s'adresse plus spécialement aux passionnés de la littérature, la formation LEA et une filière à finalité essentiellement professionnelle. L'objectif de la formation LEA est claire, tel que l'insertion rapide sur le marché de travail. Il s'ensuit que les matières enseignées sont très variées : la traduction, le management, la grammaire, l'économie internationale,... La formation LEA prépare par exemple des cadres bilingues ayant des compétences en économie et commerce international.

Dès la licence, la formation LEA a pour but « d'acquérir des connaissances de l'usage des langues étrangères dans le cadre professionnel » (ibidem). Il en résulte que la majorité des matières sont les travaux dirigés en classe et, en plus, les étudiants sont souvent obligés de faire un stage en troisième année.

LEA est une formation spécifique de telle façon que les étudiants doivent choisir deux langues de spécialisation. Il est à noter que toutes les langues choisies doivent être maîtrisées au niveau avancé. La plupart des parcours consistent en combinaison de la langue anglaise et d'une seconde langue. Dans certains cas, l'étudiant est obligé de choisir la langue anglaise comme sa première langue, dans les autres, il peut opter pour deux autres langues. De nombreuses combinaisons de langues y existent, mais toutes les universités n'offrent pas le même choix. Les conditions d'accès et les spécialisations possibles varient d'une université à l'autre, même que dans les universités françaises et slovaques.

La formation LEA est bien développée en France. Nous pouvons compter des dizaines d'universités qui délivrent des diplômes LEA au niveau Licence même qu'au niveau Master. En plus, l'Association Nationale des LEA (ANLEA) rassemble les universités françaises disposant d'un cursus de langues étrangères appliquées.

En Slovaquie, l'étude des langues étrangères appliquées n'est offerte que par un seul établissement, et c'est l'Université d'Économie à Bratislava. C'est la raison pour

laquelle nous nous servons des données concernant la Faculté des langues appliquées de cette université, et nous les comparons avec celles des études des langues étrangères appliquées en France.

Au niveau international, L'Association Internationale des Langues Étrangères Appliquées (AILEA) a été créée en 2009 à Paris. Elle a pour but de permettre aux universités dans différents pays du monde entier, d'échanger des informations sur les diplômes, les contenus d'enseignement, de nouer des relations avec les entreprises, de développer la recherche dans ce domaine. Les universités membres sont nombreuses, par exemple en Egypte, Roumanie, Bulgarie ou Russie, voire au Maroc etc.

6.1.1 Les conditions d'accès aux LEA

Généralement, l'entrée en licence LEA est souvent dépendant de la réussite d'un test de chaque langue. On attende aux étudiants à avoir un bon niveau dans les deux langues choisies. En France, comme il s'agit d'une formation universitaire, l'accès en licence LEA est ouverte à tout bachelier. En fonction des capacités d'accueil, il peut, dans des cas particuliers, être sélectif. Les universités françaises ne testent pas de connaissances en économie, toutefois, il faut que l'étudiant ait de l'intérêt et d'aptitude pour la discipline.

Contrairement au système français, l'université slovaque organise un examen d'entrée où le niveau des deux langues, même qu'une certaine connaissance en économie de base sont évalués. Naturellement, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de fin d'études secondaires. Nous arrivons donc à une conclusion que l'université slovaque a des exigences plus élevées en comparaison avec des universités françaises. Nous pouvons constater que, une fois l'étudiant entre à l'université slovaque, il souhaitera réussir, donc acquérir les meilleurs résultats.

En ce qui concerne le Master LEA, les universités françaises stipulent leurs propres critères d'admission. La règle générale dit que l'accès en M1 est ouvert à tout étudiant ayant validé une licence LEA. Pour les titulaires d'un Bac+3 autre qu'une licence LEA, l'admission est toujours sur dossier. Certaines universités sont également ouvertes aux étudiants des filières similaires. À l'Université de Poitiers, la première année de Master est ouverte « à tous les étudiants titulaires de la Licence Mention LEA (entrée de droit) et aux licences des domaines Lettres et Langues mention LLCE, aux licences de Droit, Sciences

économiques, sciences politiques et Sciences humaines ayant des connaissances reconnues dans les langues de spécialité étudiée » (<http://ll.univ-poitiers.fr>).

En Slovaquie, pour être admis au Master, l'étudiant doit être titulaire de Licence dans les filières Langues étrangères et cultures ou Langues étrangères et communication interculturelle et, en plus, il doit passer un examen d'entrée. Celui-ci est composé d'un examen écrit (la traduction d'un texte économique d'une langue étrangère à la langue slovaque et vice-versa) et d'un examen oral (de linguistique, communication interculturelle et civilisation). Une fois l'étudiant est admis à la première année de Master, il est autorisé, après avoir passé les examens de fin de semestre, à continuer ses études en deuxième année.

En France, la situation est différente. L'accès en M2 dépend de la capacité de chaque université et peut être sélectif. Par exemple, pour entrer en deuxième année de Master à l'Université de Poitiers, les étudiants sont sélectionnés sur dossier accompagné d'un entretien avec le jury d'admission.

Pour ce qui est de la formation doctorale, les étudiants slovaques même que les français n'ont pas la possibilité de suivre les études de LEA au niveau Doctorat. L'obtention du diplôme Master représente le niveau final.

6.1.2 Spécificités du parcours LEA

Comme on a mentionné plus haut, la plupart des parcours comportent une combinaison des deux langues au même niveau de maîtrise. Les étudiants français optent souvent pour une combinaison anglais-espagnol et anglais-allemand. Nous pouvons compter néanmoins beaucoup d'autres combinaisons possibles avec la langue russe, arabe, italienne, néerlandaise, japonaise, portugaise.

En ce qui regarde l'université slovaque, les étudiants peuvent choisir des combinaisons anglais-allemand, anglais-français ou anglais-espagnol desquelles une spécialisation anglais-allemand est la plus fréquente. Dans l'année académique à venir, les nouvelles spécialisations vont être ouvertes – allemand-français et allemand-espagnol. Il est évident que la langue anglaise prédomine dans les combinaisons offertes par les universités slovaques et françaises. En outre, à part des deux langues, les apprenants

choisissent une troisième langue au niveau débutant. L'offre de langues dépend des capacités personnelles des universités.

A propos des caractéristiques du cursus, nous pouvons remarquer les traits communs. La majorité des cours se déroulent en langues, selon le choix de l'étudiant. L'étude des langues s'appuie sur la langue actuelle, compréhension et expression orales et écrites. De plus, la licence LEA vise à donner aux étudiants des connaissances essentielles en économie, informatique, marketing, droit européen, et d'autres.

À l'université française, celles matières indispensables pour mieux s'intégrer dans la vie professionnelle, sont nommées les matières d'application. Pour ce qui est d'architecture des cours, la plupart des matières, surtout celles en langues, se réalisent sous forme de travaux dirigés (TD). Ils permettent aux étudiants d'approfondir leurs savoir et savoir-faire. D'autre part, les matières d'application ont le caractère de cours magistraux (CM), parfois accompagnés des TD. Le choix des matières d'application dépend de l'université et des options disponibles. Pour comparer, les architectures de la licence de l'Université d'Économie à Bratislava et celle de l'Université de Poitiers sont prises en considération (annexe 1 et 2).

A première vue, des matières d'application sont très similaires dans l'université française et slovaque. Les étudiants acquièrent des connaissances en économie, droit, informatique et commerce international. D'autre part, nous voulons mettre en évidence certaines différences entre la formation LEA en France et en Slovaquie. L'étude d'économie est divisée en trois semestres à l'université française tandis que l'université slovaque la répartit en deux semestres. En plus, nous pouvons trouver les matières enseignées à l'université française qui ne correspondent pas aux matières à l'université slovaque. Concrètement, l'Université de Poitiers propose, au niveau de licence, une étude des matières suivantes : découverte de l'entreprise, gestion des ressources humaines (GRH), comptabilité, cycle de conférences, droit du travail, gestion et droit des affaires. En plus, les étudiants peuvent, dès la première année, opter sur une étude de la troisième langue ou du français renforcé.

Les étudiants à l'université slovaque acquièrent des connaissances en économie mondiale, management, management des affaires internationales, négociations commerciales, politologie, introduction aux études européennes. Nous pouvons remarquer que la structure slovaque s'intéresse plutôt au niveau international. En liaison avec une

option de la troisième langue, il est obligatoire pour tous les étudiants à partir du quatrième semestre.

En ce qui concerne l'étude des langues à l'université française, les cours sont les mêmes - *langue* et *civilisation* - pendant tous les semestres. Le cours *Langue* est composé de compréhension orale/phonétique, version/grammaire, thème, expression orale, interprétation. Le cours *Civilisation* apporte des informations sur les aspects politiques, sociaux et économiques du pays en fonction de la langue étudiée.

Pour conclure, l'enseignement porte environ deux tiers sur deux langues et civilisations étrangères et un tiers sur les disciplines économiques. Ceux trois éléments de la formation LEA ont une importance comparable.

En Slovaquie, le noyau de la formation LEA est représenté par les cours de langue : introduction à l'étude de langues, linguistique, langue et communication professionnelle, traduction en deux langues, translatologie, langue de la presse, communication interculturelle, de même que la civilisation et littérature du pays en fonction de la langue étudiée. L'enseignement est divisé en semestres suivant le plan d'étude.

Nous pouvons constater qu' en Slovaquie, le programme d'études est ciblé plus aux langues qu'aux études des sciences économiques. Le nombre des matières économiques au niveau licence LEA en France le confirment également.

6.1.3 *Les compétences pratiques*

Toutefois, la plus grande différence est liée au sujet de liens avec le monde professionnel. En visant une insertion professionnelle plus facile des diplômés de LEA, les universités devraient coopérer d'une manière intense avec le sphère d'entreprise.

En France, les relations entre les départements des universités et le monde du travail représentent un élément très important de la filière. Les stages en entreprises sont obligatoires en troisième année de licence. Sur ce point, l'Université de Poitiers propose aux étudiants un stage de deux mois au minimum à la fin de licence. Le stage peut se dérouler en France ou à l'étranger. L'étudiant est obligé de rédiger un rapport d'un stage et le soutenir dans la langue de la rédaction du rapport. Ensuite, les étudiants ont la possibilité de substituer le sixième semestre par un stage long de quatre mois et demi effectué à

l'étranger. En plus, des forums, des conférences et des rencontres sont organisés par des professionnels de l'industrie et du secteur tertiaire.

En ce qui concerne la façon de la coopération entre les entreprises et les universités slovaques, nous faisons front aux liens insuffisants. D'une part, les étudiants peuvent participer aux conférences ou rencontres arrangés par des spécialistes de l'environnement entrepreneurial, telles que Les Journées de carrière (Dni kariéry) organisées dans les locaux de l'université, où les entreprises sont présentées aux étudiants. C'est une opportunité excellente pour trouver un travail lors des études. D'autre part, le stage ni obligatoire ni optionnelle n'est compris dans plan d'études de LEA.

Il en résulte que la formation LEA à l'université slovaque est basée sur les connaissances plutôt théoriques. Le manque des compétences pratiques pourra causer une insertion difficile des diplômés dans la vie professionnelle. À nos jours, l'importance de la pratique est en hausse et la collaboration des universités avec des entreprises devrait être un sujet de discussion actuelle.

6.1.4 L'enseignement à distance

L'étude de langue exige une participation active de la part des étudiants dans les cours. Plus les étudiants parlent de la problématique actuelle et expriment leurs opinions, plus ils adoptent une langue étrangère. C'est probablement une des raisons pour laquelle la formation LEA, au niveau licence même qu'au niveau Master, n'est possible à étudier que à temps plein en Slovaquie.

Dans les universités françaises, la plupart des cours sont dispensés dans le cadre d'enseignement à temps plein. Cependant, certaines universités proposent l'enseignement à distance. C'est le cas de l'université de Strasbourg avec une combinaison anglais-allemand. « Un parcours complet est proposé aux personnes dans l'impossibilité de suivre les cours (salariés, domiciliés à l'étranger, mères au foyer, handicapés ...) [...] Pour l'année 2010-2011, 113 étudiants étaient inscrits en LEA à distance » (<http://www.unistra.fr>). La structure de cours est équivalente à celle de la licence en présentiel. Les cours sont diffusés soit en ligne soit sur papiers envoyés par la poste. En plus, quelques licences peuvent être étudiées en partie à l'étranger, par exemple la troisième année de licence de l'Université Toulouse II à Madrid.

6.1.5 Que deviennent les diplômés LEA ?

Une formation LEA - langues étrangères appliquées - forme des personnes pouvant s'intégrer dans de nombreux secteurs du monde du travail, par exemple commerce, transport, tourisme, marketing, communication, et plus particulièrement, dans les entreprises - grandes entreprises ou PME - ayant une activité internationale. Grâce à la connaissance des particularités techniques des domaines juridique, commercial, fiscal, économique et politique, un étudiant est capable de mieux s'intégrer dans un milieu professionnel. En plus, il dispose d'un grand avantage, telle que communiquer en deux langues étrangères. Les postes occupés peuvent être très variés: assistant, responsable d'agence de voyages, traducteur ou interprète, journaliste d'entreprise, etc.

Pour ce qui est des diplômés LEA français, ils occupent, surtout au début de leur carrière, des emplois comme « assistant export » ou « responsable de secteur ». En 2011, le Point a publié les résultats d'une enquête globale du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France, menée sur l'insertion professionnelle des diplômés d'université : « Trente mois après la sortie des amphes, les anciens sont invités à dire où ils en sont dans leur parcours professionnel » (le Point, 2011). La recherche nous indique que 89% des étudiants répondants à l'enquête ont inséré dans le marché du travail après avoir obtenu le diplôme Master. A propos de diplômés en Licence, le taux d'insertion a représenté 86%. Selon la statistique, la majorité des diplômés a été donné du travail à temps plein.

La formation LEA en Slovaquie est une filière jeune. C'est-à-dire que depuis sa création en 2010, les premières étudiants qui vont terminer ses études sont dans ses années finales. Par conséquent, il n'est pas possible d'avoir des données statistiques sur l'insertion professionnelle de ses diplômés.

Conclusion

Comme nous avons remarqué au début de notre mémoire, les systèmes nationaux d'enseignement supérieur sont en voie de rapprochement. De ce fait, les portes des écoles à l'étranger s'ouvrent de plus en plus aisément aux étudiants. Loin d'être exhaustif, ce travail comparatif des études supérieures françaises et slovaques nous révèle les diversités fondamentales auxquelles il faut s'attendre pour éviter des malentendus lors d'études à l'étranger. Autrement dit, le présent mémoire pourra remplir la fonction d'un manuel pour les étudiants intéressés.

A première vue, les étudiants peuvent supposer que les études dans les pays européens soient similaires. Par la signature de la Déclaration de Bologne, l'enseignement supérieur est devenu le domaine influencé non seulement par les décisions des compétents du pays respectif, mais aussi par l'initiative des institutions internationales. Comme nous avons indiqué, la France et la Slovaquie ont réformé leurs structures d'enseignement supérieur et ont mis en oeuvre le schéma LMD. Nous pouvons donc constater que les diplômes sont facilement comparables, excepté les diplômes français dans la formation courte.

En plus, sans avoir des connaissances les étudiants seraient exposés aux malentendus liés à la classification des établissements. A bien considérer les choses, le mémoire souligne qu'avoir des désignations identiques des établissements scolaires dans les différents systèmes nationaux ne signifie pas toujours une identité réelle. C'est le cas des universités et des grandes écoles. Quoique l'université soit considérée comme un établissement de prestige en Slovaquie, du point de vue français, il est un établissement ouvert à tout le monde.

Enfin, la plus grande différence peut être attribuée à la relation école-entreprise. En France, c'est un élément important lors des études supérieures, entre autre, assuré par la loi. Les stages obligatoires permettent aux étudiants d'appliquer leurs connaissances dans la vie pratique ce qui facilite leur insertion professionnelle. C'est exactement le domaine dans lequel l'enseignement supérieur en Slovaquie reste en arrière. Le contact étroit des écoles slovaques avec les entreprises reste une problématique sérieuse à discuter. Et pour les langues appliquées d'autant plus. En France, cette formation existe depuis les décennies et elle attire l'attention de nombreux étudiants chaque année.

En conclusion, nous pouvons constater que l'idée de créer le programme d'études LEA en Slovaquie était bonne et particulièrement utile, mais il est à considérer comment garantir des liaisons plus étroites entre la formation théorique et la vie pratique. L'introduction des stages professionnelles dans les entreprises et sociétés en serait, il nous semble, une des solutions très efficace.

Resumé

Štáty v Európe sa v súčasnosti snažia spolupracovať vo všetkých oblastiach, a to aj v oblasti vzdelávania. Potvrďuje to i Bolonská deklarácia z roku 1999, ktorej cieľom je zlepšiť konkurencieschopnosť európskeho vysokého školstva voči ostatným krajinám sveta. Dôležitou súčasťou deklarácie je vytvorenie Európskeho vysokoškolského priestoru. Na uľahčenie mobility študentov sa zaviedol jednotný kreditový systém ECTS a štúdium sa rozdelilo na tri stupne: bakalársky, magisterský a doktorandský. Bakalársky stupeň trvá 6 semestrov a predpokladá získanie 180 kreditov. Po úspešnom absolvovaní prvého stupňa sa študenti môžu uchádzať o štvorsemesťročné štúdium druhého - magisterského stupňa, počas ktorého treba získať ďalších 120 kreditov. Doktorandské štúdium trvá tri roky a znamená vysokú špecializáciu.

Zjednotenie systémov vysokoškolského vzdelávania tak umožňuje plynulejší prechod z jednej inštitúcie na druhú a zrovnoprávňuje absolventov pri uplatnení sa na trhu práce. Keďže obe krajiny, Francúzsko i Slovensko, sú členmi Európskeho vysokoškolského priestoru, môžeme predpokladať, že ich systémy vysokoškolského vzdelávania sú veľmi podobné. Avšak tieto štáty si uplatňujú plnú moc pri riadení vysokého školstva. Z toho vyplýva, že prvok (inštitúcia, štruktúra), ktorý je prítomný v jednej krajine, nemusí byť totožný s prvkom v tej ďalšej. Z uvedených dôvodov sa táto bakalárska práca zameriava na porovnanie vysokoškolského štúdia na Slovensku a vo Francúzsku, v krajinách participujúcich na Bolonskom procese. Má slovenský študent možnosť absolvovať to isté štúdium na francúzskej vysokej škole a naopak?

Riešenie problematiky bakalárskej práce vychádza z hypotézy, že systémy vysokoškolského vzdelávania sa vďaka vytvoreniu Európskeho vysokoškolského priestoru podobajú. Z toho vyplýva, že sme sa pokúsili zistiť, či možnosti štúdia na vysokých školách vo Francúzsku korešpondujú s možnosťami štúdia na slovenských školách. Je dôležité poznamenať, že kvôli permanentným zmenám v tejto oblasti a nedostatku aktuálnych publikácií berieme v práci do úvahy i staršie relevantné zdroje.

V prvom rade práca poskytuje všeobecný pohľad na francúzske a slovenské vysoké školstvo a definuje rozdiely medzi inštitúciami, ktoré ponúkajú vysokoškolské vzdelanie na Slovensku i vo Francúzsku. Pojmy ako univerzita a vysoká škola existujú v oboch krajinách, avšak ich význam a povaha sa odlišujú. Vo Francúzsku sú vysoké školy

prestížne inštitúcie, ktoré vychovávajú budúcich vedúcich pracovníkov, politikov, technických pracovníkov, vedcov. Vyznačujú sa prísnyim výberovým procesom, ktorý môže trvať aj 11 mesiacov. Aby uchádzač uspel, musí nevyhnutne absolvovať dvojročný prípravný kurz v tzv. prípravke (CPGE). Na Slovensku je situácia veľmi odlišná. Vysoké školy tu majú postavenie inštitúcií, ktoré ponúkajú vysokoškolské štúdium spravidla iba prvého stupňa a neaplikujú výberový proces. Vo väčšine prípadov maturita zaručuje prijatie na vysokú školu. Univerzity vníma francúzsky systém ako inštitúcie dostupné pre všetkých uchádzačov. Absolventi stredných škôl s maturitou majú právo zapísať sa na univerzitu podľa vlastného výberu a bez prijímacej skúšky. Selekcia sa uskutočňuje až v prvom roku štúdia. Z toho nám vyplýva značný rozdiel v porovnaní so slovenským systémom vysokého školstva. Práve univerzity sú na Slovensku tie inštitúcie, ktoré majú významné postavenie pri formovaní budúcich odborníkov v rôznych oblastiach. Prijímacie skúšky na takmer všetky univerzity sú povinné absolvovať všetci uchádzači o štúdium.

Univerzitné štúdium je v oboch krajinách rozdelené na semestre. Študijné plány pozostávajú z povinných a voliteľných predmetov. Tie môžu byť vyučované formou prednášok pre veľký počet študentov alebo formou praktických cvičení určených pre malú skupinu študentov. Spôsob hodnotenia sa však odlišuje. Pre francúzske univerzity je príznačné číselné ohodnotenie od 1 po 20, kde hranica úspechu predpokladá 10 bodov. Na slovenských univerzitách sa hodnotí stupnicou od A po Fx. Znamka A predstavuje maximálnu hodnotu a známka Fx znamená neúspech na skúške. Rozdielny je i vzťah študent – profesor, čo potvrdzuje i slovenská študentka študujúca na francúzskej univerzite v rámci programu Erasmus. Na francúzskej univerzite je študent vnímaný ako samostatný a perspektívny jedinec. Prípadný svoj pocit nespokojnosti, či nespravodlivosti otvorene prejavuje a vždy sa snaží o vyriešenie problému. Francúzsky študent je na hodinách aktívnejší, často kladie otázky a zanietene diskutuje o nastolených otázkach.

Oblasti štúdia na slovenských a francúzskych školách sú veľmi podobné. Líšia sa iba počtom študentov a ich prerozdelením. V roku 2012 zaznamenalo francúzske školstvo ďalší nárast študentov v porovnaní s predchádzajúcim rokom o 1,5%. Naopak, slovenské vysoké školstvo čelilo poklesu študentov o 5,3%. Čo sa týka prerozdelenia študentov, najpopulárnejšie odbory vo Francúzsku boli obchod a inžinierstvo. Slovenskí študenti boli najpočetnejší v humanitných a sociálnych vedách.

Významná oblasť, ktorá vyplýva z vytvorenia Európskeho vysokoškolského priestoru a z harmonizácie diplomov a študijných odborov, je mobilita študentov. Existuje viacero programov, ktoré ponúkajú možnosti štúdia na zahraničnej univerzite, z ktorých veľmi populárny je program Erasmus+. V akademickom roku ho najviac využili študenti prvého stupňa (67%). Ako nás informujú študenti, ktorí absolvovali časť štúdia v zahraničí vďaka tomuto programu, medzi najväčšie výhody patrí získanie finančného štipendia, možnosť byť súčasťou inej kultúry a zdokonalenie sa v cudzom jazyku.

Ako bolo spomenuté, schéma udeľovania diplomov bola ovplyvnená Bolonským procesom. Štáty, vrátane Slovenska a Francúzska, zaviedli jednotný systém, ktorý pozostáva z troch stupňov – bakalársky, magisterský a doktorandský. Prvý stupeň štúdia na Slovensku vedie k dosiahnutiu titulu Bakalár, ktorý je rovnaký pre všetky študijné programy. Vo Francúzsku existujú okrem diplomu Licence (Bakalár) i odborné diplomy. Študenti druhého stupňa na Slovensku môžu získať magisterský, inžiniersky alebo doktorský diplom v závislosti od povahy štúdia. Magisterské a inžinierske diplomy sa viacmenej zhodujú s francúzskymi diplomami, avšak vzhľadom na diverzitu vysokých škôl môžu študenti získať i rôzne iné diplomy ako napr. MSc., MBA., DNSEP. Po absolvovaní druhého stupňa môžu študenti pokračovať v štúdiu na treťom, doktorandskom stupni.

Vzhľadom na rozsiahlosť problematiky vysokého školstva sa posledná kapitola zameriava predovšetkým na oblasť štúdia jazykov. S narastajúcim počtom medzinárodných výmen je v súčasnosti ovládanie cudzích jazykov veľkou výhodou, dokonca až nevyhnutnosťou. Univerzity ponúkajú viaceré odbory zamerané na štúdium jazykov, napr. kombinácie rôznych cudzích jazykov s literatúrou alebo orientované na prekladateľstvo a tlmočníctvo. Študentom sa takisto naskytá možnosť získať dvojité kompetencie, ako napríklad jazyk a ekonómia alebo jazyk a právo. V sedemdesiatych rokoch vytvorili univerzity vo Francúzsku odbor aplikované jazyky, zameraný na prípravu bilingválnych odborníkov, schopných sa vďaka vedomostiam z rôznych oblastí – ekonómia, právo, manažment, rýchlo začleniť do praxe. Študenti si už na začiatku vyberú dvojjazyčnú kombináciu. Ovládanie dvoch jazykov predpokladá rovnakú úroveň. Ponuka jazykových kombinácií sa líši v závislosti od univerzity, avšak vo väčšine prípadov pozostáva z anglického a ďalšieho jazyka. Vo Francúzsku existuje mnoho univerzít, ktoré ponúkajú štúdium aplikovaných jazykov. Navyše bola vytvorená národná asociácia aplikovaných jazykov (ANLEA), ktorá tieto univerzity združuje. Na Slovensku ponúka štúdium aplikovaných jazykov zatiaľ iba jediná fakulta, a to na Ekonomickej univerzite

v Bratislave. Z toho vyplýva, že pri porovnávaní štúdia aplikovaných jazykov sme vychádzali z údajov poskytnutých Fakultou aplikovaných jazykov Ekonomickej univerzity a z francúzskych univerzít sme vybrali Université de Poitiers.

Hoci si podmienky prijatia stanovuje každá univerzita samostatne, predsa sa dá zaznamenať viacero spoločných znakov. Všeobecne platí, že študenti sú testovaní z oboch vybraných jazykov. Keďže ide o univerzity, francúzsky systém dovoľuje všetkým maturantom zapísať sa na bakalársky stupeň. V závislosti od kapacít môžu univerzity zaviesť prijímacie skúšky. Vo Francúzsku sa nevyžadujú žiadne predchádzajúce znalosti z oblasti ekonómie. Tu vidíme prvé rozdiely v štúdiu aplikovaných jazykov na Slovensku a vo Francúzsku. Slovenská univerzita organizuje každoročne prijímacie skúšky, počas ktorých sa preverujú znalosti z dvoch jazykov, rovnako ako aj základné vedomosti z ekonómie. Pri porovnávaní študijných plánov univerzít sme narazili na rôzne odlišnosti. Na slovenskej univerzite je tretí cudzí jazyk povinným predmetom na rozdiel od univerzity vo Francúzsku. Jadro slovenského študijného plánu tvoria predmety týkajúce sa štúdia jazyka – úvod do štúdia jazyka, lingvistická charakteristika, odborný jazyk v akademickom prostredí a iné. Ekonomické predmety sú taktiež prítomné, ale nie v takej miere ako na univerzite vo Francúzsku. Študijný plán na Univerzite v Poitiers je rozdelený na tri významovo porovnateľné oblasti, a to jazyk, realie a ekonomické predmety. Tiež sme zistili, že charakteristika predmetov študijného plánu na slovenskej univerzite je viac orientovaná na medzinárodnú úroveň. Avšak najväčší rozdiel v štúdiu aplikovaných jazykov vo Francúzsku a na Slovensku je spojený s problematikou praxe. Štúdium na slovenskej univerzite je založené na získaní teoretických vedomostí. Naopak, súčasťou študijného plánu na francúzskej univerzite je povinná prax v podniku v treťom ročníku bakalárskeho stupňa, v minimálnej dĺžke dvoch mesiacov, ktorá môže byť absolvovaná vo Francúzsku alebo v zahraničí. Navyše, študentom sa ponecháva možnosť nahradiť tretí semester stážou v podniku v zahraničí. To nás privádza k záveru, že taký dôležitý prvok, akým je poskytovanie praktických zručností a skúseností, v slovenskom študijnom programe doteraz neexistuje.

Záverom však môžeme konštatovať, že myšlienka vytvoriť program aplikovaných jazykov bola veľmi užitočná, pretože v ponuke slovenských vysokých škôl takéto zameranie absentovalo. Veríme, že v rámci ďalšieho rozvoja a optimalizácie tohto pomerne mladého študijného programu sa podarí kompetentným pracovníkom zaviesť a realizovať väčšie prepojenie štúdia s praxou.

Bibliographie et références

BALAŽOVIČOVÁ, E. et al. 2012. *EURAXESS Slovakia : The International Researcher's Guide to Slovakia*. Bratislava : SAIA, n. o., 2012. 146 p. ISBN 975-80-89521-18-0.

CNOUS. 2009. *Je vais en France*. Paris : Caractère, 2009. 266 p. ISSN 1288-4804.

EUROPEAN COMMISSION. 2015. *Erasmus+ : Guide de programme*. Version 3. European Commission, 2015. 349 p.

EURÓPSKA ÚNIA. 2014. *Erasmus+ : Čo prináša program v oblasti vysokoškolského vzdelávania*. Luxemburg : Úrad pre vydávanie publikácií EÚ, 2014. 40 p. ISBN : 978-80-89517-11-4.

JANČOK, Ľ. 2011. *Glamour Paríža*. Bratislava : Marenčin PT, 2011. 171 p. ISBN 978-80-8114-089-1.

LAU, É. 2013. *L'état de la France 2013-2014*. 21^e édition, Paris : La Découverte, 2013. 425 p. ISBN 978-2-7071-7637-0.

MESR-DGESIP/DGRI-SIES. 2014. *Note d'information Enseignement supérieur et Recherche*. 14.01. Paris : DEPP/DVE, 2014. ISSN 2108-4033.

SCHEIBLING, J. et al. 2008. *France*. Condé-sur-Noireau : Corlet, Imprimeur, S.A., 2008. 151 p. ISBN 978-2-11-006941-2.

MOISAN, C. et al. 2014. *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*. n°31. Paris : MESR, 2014. 429 p. ISBN 978-2-11-138622-8.

MRUŠKOVIČ, J. et al. 2010. *Elements de civilisation française*. Bratislava : EKONÓM, 2010. 154 p. ISBN 978-80-225-3015-6.

OUI, M. 2007. Le guide 2007 des études supérieures. In *l'Étudiant*. ISBN : 978-2-84624-716-0. ISSN : 0766-6330, 2007, p. 6-23, 79-80.

OUI, M. 2009. Réussir sa première année. In *l'Étudiant*. ISSN : 0766-6330, 2009. p. 42-43.

OECD. 2011. *La recherche et l'innovation dans l'enseignement : L'enseignement supérieur à l'horizon 2030 -- Volume 2 : Mondialisation*. OECD Publishing, 2011. 416 p. ISBN 92-6407-540-2.

POVCHANIČ, Š. et al. 2009. *Éléments de civilisation slovaque*. Bratislava : EKONÓM, 2009. 198 p. ISBN 978-80-225-2816-0.

LEROY, M. 2011. *Université : Enquête sur le grand chambardement*. Condé-sur-Noireau : Corlet, 2011. 203 p. ISBN 978-2-7467-1491-5.

Sitographie

Association Nationale des Langues Etrangères Appliquées. [En ligne].
<<http://anlea.org/accueil>>

CAMPUS FRANCE. 2014. Les études de langues étrangères appliquées. In *Lettre d'information*. [En ligne]. 2014, octobre 2014, n°21. Disponible sur :
<<https://institutfrancais.sk/media/62/6a/15fd69b6d9641379f16e5d6bc780/Etudier-en-France-n-21.pdf>>

CYRIEL, M. 2011. EXCLUSIF. Les filières lettres, langues et arts (LLA) où l'on réussit. In *Le Point*. [En ligne]. 2011. Disponible sur :
<http://www.lepoint.fr/societe/exclusif-les-filieres-lettres-langues-et-arts-lla-ou-l-on-reussit-02-11-2011-1391904_23.php>

Déclaration de Bologne. 1999. [En ligne]. Disponible sur :
<<http://www.unige.ch/formev/Archives/bologne/basic/DeclarationBologne.pdf>>

EUROPEAN COMMISSION. 2014. *Erasmus 2012-2013*. [En ligne]. 2014. Disponible sur :
<http://europa.eu/rapid/press-release_IP-14-821_en.pdf>

MINISTERSTVO ŠKOLSTVA, VEDY, VÝSKUMU A ŠPORTU SLOVENSKEJ REPUBLIKY. 2013. *Výročná správa o stave vysokého školstva za rok 2012*. [En ligne]. 2013. Disponible sur :
<<https://www.minedu.sk/vyrocnne-spravy-o-stave-vysokeho-skolstva/>>

SERVICE DE COOPERATION ET D'ACTION CULTURELLE. 2010. Le système d'enseignement supérieur français. In *Lettre d'information*. [En ligne]. 2010, janvier 2010, n°1. Disponible sur :
<https://institutfrancais.sk/media/b2/7b/665c3aed678415e418efa047f6ae/studium_vo_francuzsku_c-1_-_jan_2010.pdf>

UNIVERSITÉ DE POITIERS, Disponible sur : <http://ll.univ-poitiers.fr/formations/nos-formations/master-professionnel-arts-lettres-langues-mention-cultures-et-societes-etrangeres-allemand-anglais-espagnol-italien-portugais-specialite-langues-etrangeres-appliquees-negociateur-trilingue-en-commerce-international-393391.kjsp?RH=1360313799064>

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, Disponible sur :
<http://www.unistra.fr/index.php?id=19610>

ÚSTAV INFORMÁCIÍ A PROGNÓZ ŠKOLSTVA. 2015. *Štatistická ročenka školstva : Vysoké školy*. [En ligne]. 2015. Disponible sur :
<<http://www.uips.sk/prehlady-skol/statisticka-rocenka---vysoke-skoly>>

Annexes

Annexe 1 – Architecture de la licence LEA 2014/2015, Université de Poitiers, France

Annexe 2 – Študijný plán Fakulty aplikovaných jazykov Ekonomickej univerzity v Bratislave pre akademický rok 2014/2015

ARCHITECTURE DE LA LICENCE LEA

<i>Semestre 1</i>			
	H/étudiant CM-TD-TP	ects	coef
UE 1 – Langue A¹	72h	9	3
Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Portugais			
1. Langue	36h TD 12h TP	6	3
2. Civilisation	12h CM 12h TD	3	2
UE 2 – Langue B¹	72h	9	3
Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Portugais			
1. Langue	36h TD 12h TP	6	3
2. Civilisation	12h CM 12h TD	3	2
UE 3 – Tronc commun	46h	6	2
Français	10h TD	2	1
Informatique	10h TD	2	1
LV3 ou français renforcé	20 h TD	2	2
Parcours d'insertion	6h TD		
UE 4 – Matières d'Application	36 h	3	1
Droit	12h CM	1	1
Economie	12h CM	1	1
Découverte de l'entreprise	12 h CM	1	1
UE 5 – Enseignement transversal	20h	3	1
	20h TD		
TOTAL	246h	30	10

¹ Toutes les combinaisons de langues sont possibles entre Anglais, Allemand, Espagnol, Italien et Portugais.

<i>Semestre 2</i>			
	H/étudiant CM-TD-TP	ects	coef
UE 1 – Langue A¹	72h	9	3
Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Portugais			
1. Langue	36h TD 12h TP	6	3
2. Civilisation	12h CM 12h TD	3	2
UE 2 – Langue B¹	72h	9	3
Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Portugais			
1. Langue	36h TD 12h TP	6	3
2. Civilisation	12h CM 12h TD	3	2
UE 3 – Tronc commun	40h	3	1
Français	10h TD	1	1
Informatique	10h TD	1	1
LV3 ou français renforcé	20 h TD	1	2
UE 4 – Matières d'Application	46h	6	2
Droit	12h CM	2	1
Economie	12h CM 10h TD	2	2
GRH	12 h CM	2	1
UE 5 – UE libre	20h	3	1
	20h TD		
TOTAL	250h	30	10

<i>Semestre 3</i>			
	H/étudiant CM-TD-TP	ects	coef
UE 1 – Langue A¹	60h	9	3
Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Portugais			
1. Langue	24h TD 12h TP	5	3
2. Civilisation	12h CM 12h TD	4	2
UE 1 – Langue B¹	60h	9	3
Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Portugais			
1. Langue	24h TD 12h TP	5	3
2. Civilisation	12h CM 12h TD	4	2
UE 3 – Tronc commun	40h	3	1
Français	10h TD	1	1
Informatique	10h TD	1	1
LV3 ou français renforcé	20h TD	1	2
UE 4 – Matières d'Application	58h	6	2
Economie	12h CM 10h TD	2	1
Comptabilité	18h CM 15h TD	4	3
Cycle de conférences	3h CM		
UE 5 – UE libre	20h	3	1
	20h TD		
TOTAL	238h	30	10

Semestre 4

	H/étudiant CM-TD-TP	ects	coef
UE 1 – Langue A¹ Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Portugais 1. Langue 2. Civilisation	60h 24h TD 12h TP 12h CM 12h TD	9 5 4	3 3 2
UE 1 – Langue B¹ Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Portugais 1. Langue 2. Civilisation	60h 24h TD 12h TP 12h CM 12h TD	9 5 4	3 3 2
UE 3 – Tronc commun Français Informatique LV3 ou français renforcé Parcours d'insertion	44h 10h TD 10h TD 20h TD 4h CM	3 1 1 1	1 1 1 2
UE 4 – Matières d'Application Droit Commerce international Cycle de conférences	61h 12h CM 24h TD 10h CM 12h TD 3h CM	6 4 2	2 3 2
UE 5 – UE libre	20h 20h TD	3	1
TOTAL	245h	30	10

Semestre 5			
	H/étudiant CM-TD-TP	crédits	coef
UE 1 – Langue A¹	60h	6	2
Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Portugais			
1. Langue	30h TD 10h TP	4	3
2. Civilisation	10h CM 10h TD	2	2
UE 1 – Langue B¹	60h	6	2
Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Portugais			
1. Langue	30h TD 10h TP	4	3
2. Civilisation	10h CM 10h TD	2	2
UE 3 – Tronc commun	29h	3	1
Français	10h TD	1	2
Informatique	15h TD	2	3
Parcours d'insertion	4h CM		
UE 4 – Matières d'Application	95h	12	4
Gestion des Ressources Humaines	10h TD	2	1
Droit du travail	20h CM 20h TD	5	3
Marketing	20h CM 12h TD	4	2
Gestion Cycle de conférences	10h TP 3h CM	1	1
UE5 – Spécialisation	20h	3	1
Langue vivante 3 ou Renforcement MA	20h TD		
TOTAL	264h	30	10

Semestre 6

	H/étudiant CM-TD-TP	crédits	coef
UE 1 – Langue A¹ Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Portugais 1. Langue	60h 30h TD 10h TP	6 4	2 3
2. Civilisation	10h CM 10h TD	2	2
UE 1 – Langue B¹ Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Portugais 1. Langue ²	60h 30h TD 10h TP	6 4	2 3
2. Civilisation	10h CM 10h TD	2	2
UE3 – Tronc commun + Matières d'Application	114h	12	4
Français	10h TD	1	1
Informatique	15h TD	2	1
Droit des affaires	15h CM 10h TD	3	2
Gestion	14h CM 14h TD	3	3
Commerce international	15h CM 14h TD	3	3
Cycle de conférences	3h CM		
Parcours d'insertion	4h CM		
UE4 – Stage obligatoire	2 mois	3	1
UE5 – Spécialisation	20h	3	1
Langue vivante 3 ou Renforcement MA	20h TD		
TOTAL	254h	30	10
TOTAL Licence	1497h	180	

Š T U D I J N Ý P L Á N

**Fakulty aplikovaných jazykov Ekonomickej univerzity v Bratislave
pre akademický rok 2014/2015**

Určený pre: **1. ročník 1. stupňa vysokoškolského štúdia AJ - FJ**
 Študijný odbor: **2.1.32 Cudzie jazyky a kultúry**
 Študijný program: **Cudzie jazyky a interkultúrna komunikácia**

Kód	Názov	Zabezpečujúca fakulta/katedra	hodiny/týždeň	Kredity celkom	1.semester p/s/u/k*	2.semester p/s/u/k*
	POVINNÉ PREDMETY JADRA ŠTUDIJNÉHO ODBORU					
A1.1	Úvod do štúdia anglického jazyka	FAJ/KJaT	12	12	2/6/s/7	-/4/s/5
A2.2	Úvod do štúdia francúzskeho jazyka	FAJ/KJaT	12	12	2/6/s/7	-/4/s/5
A1.3	Normatívna gramatika slovenského jazyka	FAJ/KRaSJ	2	3	-/2/s/3	
A1.4	Lingvistická charakteristika súčasného anglického jazyka I.	FAJ/KJaT	4	5		2/2/s/5
A2.5	Lingvistická charakteristika súčasného francúzskeho jazyka I.	FAJ/KJaT	4	5		2/2/s/5
	ĎALŠIE POVINNÉ PREDMETY					
B2.1	Ekonomická teória 1.	NHF/KET	4	5	2/2s/5	
B2.2	Ekonomická teória 2.	NHF/KET	4	5		2/2s/5
B2.3	Marketing	OF/ KM	4	5	2/2s/5	
B2.5	Svetová ekonomika	FMV/KMVaHD	4	5		2/2s/5
	TELOVÝCHOVNÉ AKTIVITY					
D4.1	Telovýchovné aktivity	CTVŠ	4	2	-2/z/1	-2/z/1
	Súčet A+B+D		54	59	28 28	26 31

Vysvetlivky: p/s/u/k prednášky/semináre/ukončenie (s-skúška, z-zápočet)/kredity

Š T U D I J N Ý P L Á N

**Fakulty aplikovaných jazykov Ekonomickej univerzity v Bratislave
pre akademický rok 2014/2015**

Určený pre: **2. ročník 1. stupňa vysokoškolského štúdia AJ - FJ**
 Študijný odbor: **2.1.32 Cudzie jazyky a kultúry**
 Študijný program: **Cudzie jazyky a interkultúrna komunikácia**

<i>Kód</i>	<i>Názov</i>	<i>Zabezpečujúca fakulta/katedra</i>	<i>hodiny/ týždeň</i>	<i>Kredity celkom</i>	<i>3.semester p/s/u/k*</i>	<i>4.semester p/s/u/k*</i>
	POVINNÉ PREDMETY JADRA ŠTUDIJNÉHO ODBORU					
A2	Reálie Spojeného kráľovstva	FAJ/KIK	2	3	-/2/zs/3	
A8	Odborný jazyk a komunikácia v anglickom jazyku	FAJ/KJaT	4	4	-/2z/2	-/2z/2
A33	Odborný jazyk a komunikácia vo francúzskom jazyku	FAJ/KJaT	4	4	-/2z/2	-/2z/2
A12	Obchodné rokovania v anglickom jazyku	FAJ/KIK	4	7	-/2z/3	-/2zs/4
A35	Obchodné rokovania vo francúzskom jazyku	FAJ/KIK	4	7	-/2z/3	-/2zs/4
A16	Úvod do translatológie	FAJ/KJaT	2	2	2/-s/2	
A17	Prekladový seminár v anglickom jazyku	FAJ/KJaT	2	2		-/2z/2
A37	Prekladový seminár vo francúzskom jazyku	FAJ/KJaT	2	2		-/2z/2
A19	Odborný anglický jazyk v akademickom prostredí	FAJ/KJaT	2	2	-/2s/2	
A38	Odborný francúzsky jazyk v akademickom prostredí	FAJ/KJaT	2	2	-/2s/2	
A22	Tretí cudzí jazyk (<i>španielsky, ruský, taliansky, francúzsky</i>)	FAJ/KRaSJ	2	2		-/2z/2
C1	Vybrané kapitoly z dejín anglickej literatúry	FAJ/KIK	4	4		2/2zs/4
C7	Vybrané kapitoly z dejín francúzskej literatúry	FAJ/KIK	4	4	2/2zs/4	
C3	Jazyk tlače v anglickom jazyku	FAJ/KJaT	2	2		-/2z/2
	ĎALŠIE POVINNÉ PREDMETY					
B3	Manažment v anglickom jazyku.	FPM	4	4	2/2zs/4	
B4	Manažment medzinárodného podnikania	FPM	4	4		2/2zs/4
B8	Politológia *	FAJ/KJaT	2	2	2/-s/2	
	POVINNÉ VOLITELNÉ PREDMETY					

Š T U D I J N Ý P L Á N

**Fakulty aplikovaných jazykov Ekonomickej univerzity v Bratislave
pre akademický rok 2014/2015**

Určený pre: **3. ročník 1. stupňa vysokoškolského štúdia AJ - FJ**
 Študijný odbor: **2.1.32 Cudzie jazyky a kultúry**
 Študijný program: **Cudzie jazyky a interkultúrna komunikácia**

Kód	Názov	Zabezpečujúca fakulta/katedra	hodiny/týždeň	Kredity celkom	3.semester p/s/u/k*	4.semester p/s/u/k*
	POVINNÉ PREDMETY JADRA ŠTUDIJNÉHO ODBORU					
A6	Interkultúrna komunikácia v anglickom jazyku	FAJ/KIK	4	5	2/-s/3	-/2z/2
A32	Interkultúrna komunikácia vo francúzskom jazyku	FAJ/KIK	4	5	2/-s/3	-/2z/2
A8	Odborný jazyk a komunikácia v anglickom jazyku	FAJ/KJaT	2	3	-/2zs/3	
A33	Odborný jazyk a komunikácia vo francúzskom jazyku	FAJ/KJaT	2	3	-/2zs/3	
A17	Prekladový seminár v anglickom jazyku	FAJ/KJaT	4	6	-/2z/2	-/2zs/4
A37	Prekladový seminár vo francúzskom jazyku	FAJ/KJaT	4	6	-/2z/2	-/2zs/4
A22	Tretí cudzí jazyk (<i>španielsky, ruský, taliansky, francúzsky</i>)	FAJ/KRaSJ	4	5	-/2z/2	-/2zs/3
C6	Jazyk tlače vo francúzskom jazyku	FAJ/KJaT	2	2		-/2z/2
C5	Bakalársky seminár	FAJ	4	14	-/2z/7	-/2z/7
	ĎALŠIE POVINNÉ PREDMETY					
B	Medzinárodné právo	FMV	4	4	2/2zs/4	
B7	Úvod do európskych štúdií	FMV	4	4		2/2zs/4
	POVINNÉ VOLITEĽNÉ PREDMETY					
D	PVP	FAJ	4	4	-/2z/2	-/2z/2
	Súčet A+B+D		42	61	22 31	20 30

Vysvetlivky: p/s/u/k* prednášky/semináre/ukončenie (s-skúška, z-zápočet)/kredity PVP – študent si vyberie s ponuky predkladaných predmetov